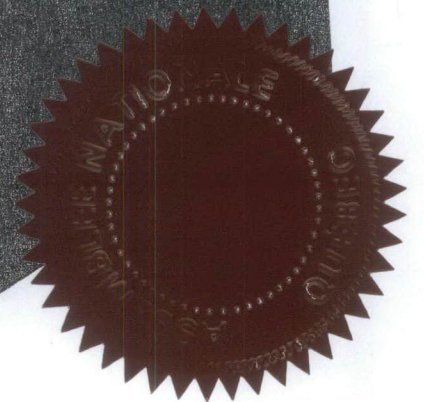
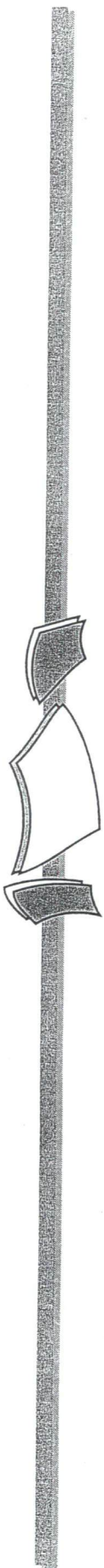


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2005-2006**





CRÉDITS

Rédaction : Marie-Hélène Wolfe
conseillère en développement
et adjointe à la direction générale

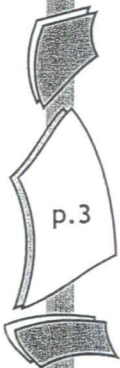
Révision : Rachel Cailhier
secrétaire exécutive à la
direction générale

Mise en page : Caroline Massicotte
Forum jeunesse Estrie

TABLES DES MATIÈRES

Avant-propos	...4
La CRÉ de l'Estrie	...4
Mandats	...4
Rapport d'activité 2005-2006	...4
Section 1- Plan quinquennal de développement régional 2006-2011	...5
Comité de travail	...5
Processus	...5
Phase 1 : diagnostic et enjeux de développement	...6
Phase 2 : Plan de mise en oeuvre	...6
Section 2- Concertation régionale	...7
Entente de principe sur la régionalisation de l'immigration	...7
Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ)	...7
Commission forestière régionale provisoire	...8
FIER FONDS- Soutien	...8
Comité régional ad hoc sur les matières résiduelles	...9
Consultation du secteur de la culture et du tourisme	...9
Représentation, appuis et participations diverses	...9
Section 3- Gestion de fonds	...11
Fonds de développement régional	...11
Projets structurants	...11
Ententes spécifiques	...12

Programme forestier – volet II	...13
Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)	...13
Section 4 – Interlocuteur auprès du gouvernement	...14
Conférence administrative de l'Estrie	...14
Table Québec-Régions	...14
Régionalisation	...14
Section 5- Activités de gestion et de vie corporative	...15
Vie corporative - membres du conseil d'administration	...15
Annexes	...16
Annexe A- Membres du conseil d'administration CRÉ de l'Estrie	...16
Annexe B- Membres du personnel de la CRÉ de l'Estrie	...17
Annexe C- Membres du comité de travail du plan quinquennal de la CRÉ de l'Estrie	...18
Annexe D- Membres de la Commission forestière régionale provisoire	...19
Annexe E- Membres du comité d'implantation du FIER FONDS-Soutien	...20
Annexe F- Membres du comité régional sur les matières résiduelles	...21
Annexe G- Personnes ayant participé aux comités d'évaluation de projets du FDR	...22
Annexe H- Fonds de développement régional / projets structurants	...23
Annexe I- Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – volet II ▪ Projets financés 2005-2006	...24
Annexe J- Revue de presse	...29



AVANT-PROPOS

La CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie est un organisme parapublic instauré par la Loi 34 en décembre 2003. Fondée en avril 2004, la CRÉ de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour l'Estrie.

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est composé de 18 élus municipaux et de 9 représentants socio-économiques (voir liste en annexe A).

Sa mission se définit comme suit :

Dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires, la Conférence régionale des élus voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire. La CRÉ de l'Estrie s'engage à offrir un encadrement propice à l'épanouissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Mandats

La CRÉ de l'Estrie a pour mandats de :

- Formuler et déposer un plan quinquennal de développement;
- Favoriser la concertation des acteurs locaux et régionaux pour assurer le développement social, économique et culturel de l'Estrie;
- Gérer le processus des demandes d'aide financière et procéder à l'allocation de subventions dans le cadre du fonds de développement régional (FDR);
- Donner des avis au gouvernement sur les questions de développement régional touchant son territoire.

Rapport d'activité 2005-2006

Le présent rapport d'activité se veut un résumé des activités menées par la CRÉ de l'Estrie en regard des mandats qui lui sont confiés. La période couverte est du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006.

SECTION 1- PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2006-2011

Le plan quinquennal de développement de la région est sous la responsabilité de la CRÉ de l'Estrie. Ce plan sera la référence en matière de développement économique, social, environnemental et culturel au cours des cinq prochaines années.

Comité de travail

Afin de mener à terme ce mandat, la CRÉ de l'Estrie a mis sur pied un comité de travail composé de dix membres du conseil d'administration ainsi que des représentants des directions régionales du ministère des Affaires municipales et Régions (MAMR) et du ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Le comité s'est réuni à six reprises au cours de l'année (voir liste des membres du comité de travail en annexe C).

Processus

Entamé en septembre 2005, sous la responsabilité d'une firme de consultants, le processus d'élaboration du plan se divise en deux grandes phases : élaboration de la vision et des enjeux de développement privilégié puis identification des stratégies de mise en œuvre.

Les principales caractéristiques du Plan quinquennal de développement sont les suivantes :

- une réflexion globale couvrant l'ensemble des dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale du développement;
- une approche fondée sur la concertation et la contribution de tous les partenaires concernés;
- une vision du développement de la région sur un horizon de cinq ans.

Le plan quinquennal de développement régional fera progresser l'Estrie s'il réussit à porter sur un nombre limité d'enjeux et si la CRÉ et ses partenaires décident ensemble de mener à terme des actions structurantes qui permettront à la région de traverser certains obstacles, de profiter de quelques opportunités et de franchir des étapes significatives de développement d'ici 2011.



Forum régional de concertation—17 mars 2006

Phase 1 : diagnostic et enjeux de développement

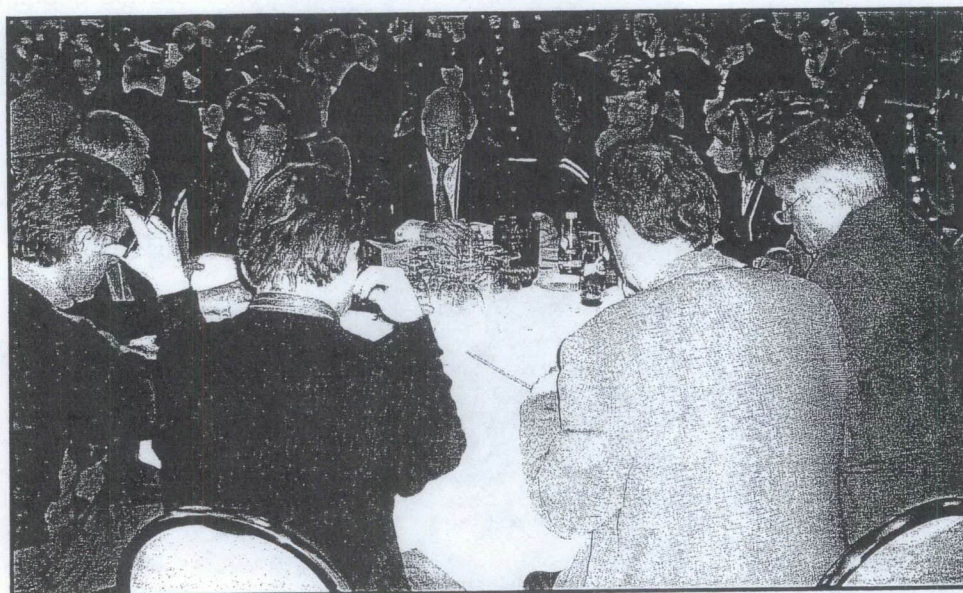
Dans une première étape, des consultations auprès de divers intervenants régionaux de même que l'analyse de données socio-économiques et de planifications existantes ont conduit à l'élaboration d'un diagnostic régional.

Afin de valider avec les acteurs estriens du développement la vision et les enjeux de développement pressentis, la CRÉ de l'Estrie a organisé un **forum régional de concertation le 17 mars 2006**. Près de 225 personnes et organismes ont été conviés à participer à cette activité. Un rapport succinct du forum régional a été présenté au conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie le 29 mars 2006.

Phase 2 : Plan de mise en œuvre

Un comité de travail aura la responsabilité de proposer la composition de chantiers pour chacun des enjeux retenus et de définir la meilleure stratégie afin que la région s'approprie le plan quinquennal de développement 2006-2011 et y adhère. Les chantiers auront à identifier pour chaque enjeu, les objectifs à atteindre, les projets à développement de même qu'à identifier les responsables et les indicateurs de performance. Cette seconde phase, avant l'adoption du Plan se réalisera dans la première partie de l'année 2006-2007.

p.6



Forum régional de concertation—17 mars 2006

SECTION 2- CONCERTATION RÉGIONALE

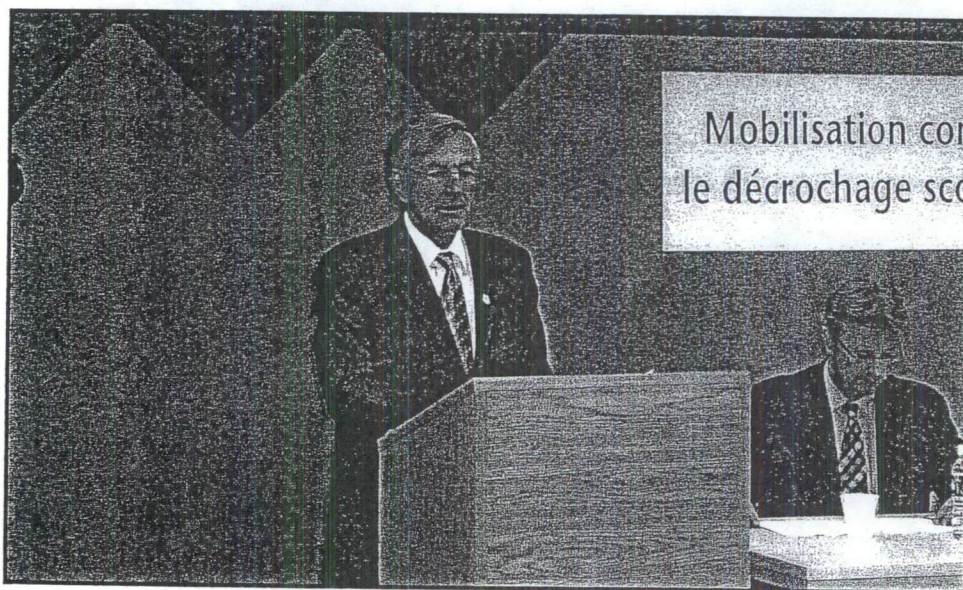
La CRÉ de l'Estrie doit soutenir la concertation entre les acteurs locaux et régionaux pour assurer le développement social, économique et culturel de l'Estrie. En l'absence d'un plan de développement, les activités de soutien à la concertation régionale ont été mises de l'avant en fonction de besoins reconnus dans la région ou encore en réponse à certaines problématiques ayant un impact significatif sur l'ensemble de l'Estrie.

Entente de principe sur la régionalisation de l'immigration

La CRÉ a signé avec le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles et le ministère des Affaires municipales et des Régions une entente de principe portant sur la régionalisation de l'immigration. Cette entente vise à « favoriser la prise en compte de l'immigration comme enjeu de développement régional et à soutenir les milieux dans la réalisation de plans d'action régionaux adaptés aux spécificités du territoire ».

Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ)

En réponse à l'invitation des Commissions scolaires de l'Estrie et interpellée par une position peu enviable face à l'ensemble du Québec quand au décrochage scolaire (l'Estrie se trouve au 14^e rang sur 17 en matière de diplomation et de persévérance scolaire), la CRÉ de l'Estrie a joint la Table estrienne de concertation interordres en Éducation.



Lancement de la mobilisation régionale contre le décrochage scolaire—
3 octobre 2005

La TECIÉ est composée de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, la Commission scolaire des Sommets et la Commission scolaire Eastern Townships, du Cégep de Sherbrooke et du Collège Champlain, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's, de l'Association des écoles privées de l'Estrie, de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Estrie, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, du Forum jeunesse Estrie, du Groupe d'action pour l'avancement technologique de l'Estrie et des directions régionales des ministères suivants : Éducation, Loisir et Sports, Emploi-Québec, Développement Économique, Innovation et Exportation, de même que Affaires municipales et Régions.

La TECIÉ s'est donné comme mission de mobiliser l'ensemble de la collectivité estrienne pour faire de la réussite éducative un enjeu prioritaire du développement des jeunes estriens et du développement social, économique et culturel de notre région. Elle veut positionner l'Estrie parmi les meilleures régions du Québec en matière de persévérance scolaire, de qualification et diplomation de ses jeunes et ainsi leur permettre d'accéder aux études supérieures ou au marché du travail.

Pour élaborer un plan de travail sur une période de 10 ans, la TECIE, grâce à une aide financière de 75 000 \$ de la CRÉ de l'Estrie et à la contribution de divers partenaires, a procédé à l'embauche d'un coordonnateur. Deux événements de mobilisation ont été tenus : un premier colloque le 28 novembre 2005 et une journée de concertation le 28 mars 2006. Ces deux événements ont réuni près de 200 personnes chacun. L'année 2006-2007 devrait permettre le déploiement d'un plan d'action et d'opération sur l'ensemble du territoire estrien.

Commission forestière régionale provisoire

Après la publication du rapport Coulombe et de la Loi 71 du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, la CRÉ de l'Estrie a mis en place une commission forestière régionale provisoire. Elle est composée d'une trentaine de personnes issues de tous les secteurs d'activité touchant de près ou de loin la ressource forestière de l'Estrie (voir liste des membres en annexe D). La CFR provisoire s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année.

La CRÉ de l'Estrie a participé à la tournée de consultation sur la gestion de la forêt publique en mai 2005. Un plan d'action régional a été adopté par la CRÉ de l'Estrie le 28 septembre 2005 et les suivis du ministère ont été présentés par le responsable régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Alain Gosselin, au conseil du 30 novembre 2005. La CRÉ et ses partenaires ont fort à propos rappelé au ministre la situation particulière de l'Estrie dont la forêt est gérée à 92% par des propriétaires privés.

En février 2006, la CRÉ a manifesté son intérêt au gouvernement du Québec à mettre en place une Commission forestière régionale. Les principaux mandats de la CFR seront la préparation d'un plan régional de développement forestier, la coordination entre les diverses parties intéressées et l'analyse des projets de sylviculture intensive et des projets de forêt habitée.

FIER – fonds soutien

La mise en place des fonds soutien est sous la responsabilité des Conférences régionales des élus. Afin d'élaborer le plan d'affaires à déposer à Investissement Québec et réunir les sommes nécessaires (1M\$), la CRÉ de l'Estrie a mis en place un comité de travail composé de quelques membres du conseil d'administration de la CRÉ, des CLD des territoires intéressés et de Desjardins Capital de risque (voir liste des membres en annexe E).

Le comité d'implantation a élaboré le plan d'affaires et réussi à amasser les investissements. Ce qui a permis au Fonds soutien Estrie inc. d'être accrédité par Investissement Québec le 1^{er} mars 2006. Les entreprises de la région de l'Estrie pourront profiter d'un fonds de capital de risque de 3M\$. Une société de gestion sera constituée afin de gérer le FIER-Soutien.

Comité régional ad hoc sur les matières résiduelles

Le règlement sur l'enfouissement des matières résiduelles adopté le 19 janvier 2006 donne 3 ans pour transformer les lieux d'enfouissement sanitaires en lieux d'enfouissement techniques. La région de l'Estrie compte plusieurs sites qui devront fermer à court terme, ayant atteint leur pleine capacité. Cette question constitue un véritable enjeu régional et la CRÉ de l'Estrie a mis en place un comité ad hoc sur la gestion des matières résiduelles afin de concerter la région sur cette question. Composé de 16 membres (Voir liste des membres en Annexe F), le comité régional a pour mandat de :

- Préparer un état de situation en Estrie;
- Informer la région de la nouvelle réglementation sur le LET, ses modalités d'application, etc.;
- Faciliter la concertation et la coordination des dispositions des PGMR et dégager des axes d'intervention pour les MRC concernées;
- Définir et proposer, pour consultation, une carte régionale de localisation des futurs LET en Estrie;
- Étudier les techniques alternatives qui pourraient être mises de l'avant;
- Privilégier la recherche de solutions estriennes et collectives pour la mise en application de la réglementation.

Consultation du secteur de la culture et du tourisme

Le ministère de la Culture et des Communications et Tourisme Cantons-de-l'Est ont organisé une Rencontre des partenaires culturels, touristiques et municipaux afin de présenter un projet régional de route touristique à thématique culturelle pour le territoire des Cantons-de-l'Est. Des membres de la Conférence régionale des élus y ont participé.

La CRÉ de l'Estrie via sa représentante du secteur culturel, a participé conjointement avec le Conseil de la culture de l'Estrie et la direction régionale de la Culture et des Communications à l'organisation d'une activité de consultation portant sur les enjeux du secteur dans la région de l'Estrie. De cette démarche, deux enjeux ont été retenus :

- Intensifier la mise en valeur et la préservation du patrimoine bâti et paysager de l'Estrie;
- Accroître l'accès des jeunes à la culture.

Représentation, appuis et participations diverses

La Conférence régionale des élus de l'Estrie joue un rôle important de soutien, de concertation et de représentation des intérêts de la région. Ce rôle s'actualise autant au sein même de la région de l'Estrie qu'à l'endroit des instances supérieures comme le gouvernement du Québec.

Au cours de l'année, la CRÉ par le biais de ses administrateurs ou de son équipe de permanents a eu la chance de s'intéresser de près aux travaux menés par ses partenaires. Qu'il s'agisse de siéger à des instances, de participer à des comités, d'assister à une rencontre stratégique ou encore à un événement organisé par un partenaire, la CRÉ s'assure de remplir sa mission.

Pour n'en nommer que quelques-uns, citons le comité de relance de Memphrémagog, la comité régional Accord, l'Université de Sherbrooke, la planification stratégique du CHUS, le forum sur l'innovation technologique, les FIER- région, les rencontres du GATE, la table des CLD, des activités des Chambres de commerce de la région, etc.

La CRÉ de l'Estrie a également appuyé par résolution la démarche de la municipalité de Weedon de s'inscrire comme Village-Relais.



Conférence de presse sur le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II- 29 juin 2005

SECTION 3- GESTION DE FONDS

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional soutient le développement économique, social et culturel de la région de l'Estrie. Cet outil de développement est un levier au financement de projets structurants et d'ententes spécifiques.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux nombreuses demandes d'aide financières qui lui sont adressées, la CRÉ a adopté un cadre de gestion transitoire le 29 juin 2005. Ce cadre de gestion est utilisé par la CRÉ dans l'évaluation de toutes les demandes qui lui sont adressées avant l'adoption du Plan quinquennal de développement 2006-2011. Dans le même esprit, un code d'éthique et de conflit d'intérêt a été adopté par le conseil d'administration en septembre 2005.

Les comités d'évaluation de projets sont composés de membres du conseil d'administration, soutenus dans leurs travaux par des professionnels des ministères concernés par les projets. (Voir liste des participants en Annexe G).

Le Fonds de développement régional 2005-2006 a permis à la CRÉ de l'Estrie de soutenir 15 projets structurants (740 450\$) et 7 ententes spécifiques (488 000 \$), pour des investissements totaux de **1 430 450 \$**.

A. Projets structurants

Le volet Projets structurants du FDR est affecté au financement de projets qui s'inscrivent dans le développement concerté de la région qui ont un impact sur son développement ainsi que sur la création ou le maintien de l'emploi.

Dans son cadre de gestion transitoire, la CRÉ de l'Estrie a identifié quatre priorités auxquelles doivent s'inscrire les projets et ententes qui sont présentés par les promoteurs :

- La persévérance scolaire et le développement des compétences;
- Les services et les infrastructures dédiés au développement économique et de l'emploi;
- Le soutien au développement rural;
- Le développement durable.

Au cours de l'année, ce sont huit comités d'évaluation de projets qui ont effectué l'analyse des demandes d'aide financière pour soutenir 15 projets structurants. Ces projets s'inscrivent dans l'une ou l'autre des priorités de développement. (Voir liste des projets en annexe H) .

Les quinze projets retenus se sont partagés des investissements totaux de **740 450 \$**. Les investissements réalisés peuvent être répartis comme suit entre les priorités de développement :

- La persévérance scolaire et le développement des compétences : 1 projet soutenu pour un investissement de **75 000 \$**;
- Les services et les infrastructures dédiés au développement économique et de l'emploi : 7 projets soutenus pour des investissements de **292 450 \$**;

- Le soutien au développement rural : 1 projet soutenu pour un investissement de 30 000 \$;
- Le développement durable : 6 projets soutenus pour des investissements de 343 000 \$.

Territoire de réalisation des projets :

Le FDR soutient des projets régionaux dont l'impact peut se réaliser sur l'ensemble du territoire ou dans une MRC en particulier. Au cours de cette année 2005-2006, huit projets soutenus financièrement par le FDR visent le territoire de l'Estrie dans son ensemble, trois se réaliseront plus spécifiquement sur le territoire de la ville de Sherbrooke, deux dans la MRC d'Asbestos et un dans la MRC de Memphrémagog.

B. Ententes spécifiques

Le volet Ententes spécifiques est destiné au financement de mesures qui ont pour objet de favoriser la réalisation de priorités régionales ou d'adapter les interventions d'un ministère aux particularités de la région.

La CRÉ de l'Estrie a assuré la gestion de certaines ententes signées dans les années précédentes et qui sont en réalisation. Le processus de renouvellement des engagements financier de la CRÉ prévoit un rapport et une évaluation annuelle afin de confirmer l'engagement prévu à la convention entre les parties.

Pour chaque entente spécifique, un comité de gestion composé de représentants de chacune des parties signataires est présidé par un représentant de la CRÉ.

Reconduction d'ententes déjà signées

Au cours de l'année 2005-2006, 4 ententes spécifiques étaient en cours de réalisation et ont reçu un investissement total de **202 000 \$** :

- Impact écoles (milieu scolaire, jeunes et substances psychotropes) : 40 000 \$;
- Participation des femmes au développement régional : 62 000 \$;
- Fonds de développement de l'offre touristique : 100 000 \$.

Nouvelles ententes

De nouvelles ententes ont été proposées à la CRÉ et ont été négociées ou signées au cours de l'année, pour des investissements totaux de **286 000 \$** :

- Pratique artistique en Estrie : 40 000 \$;
- Pour une eau propre en Estrie : 96 000 \$;
- Développement de la filière du bois et du Service intégré du bois : 50 000 \$;
- Développement agroalimentaire, deuxième génération : 100 000 \$.

Programme forestier – volet II

Le volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune a pour objectifs de contribuer au développement social et économique des régions et de stimuler la création d'emplois en favorisant la réalisation d'activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier. Pour l'année 2005-2006, l'Estrie disposait de 820 000\$.

Conformément à l'entente de délégation survenue entre le ministre des Ressources naturelles et la Faune, la Table des MRC de l'Estrie et la CRÉ de l'Estrie, nous avons procédé à la gestion du programme pour l'année 2005-2006. 52 demandes ont été déposées pour la date limite du 31 mars 2005 totalisant des demandes de plus de 1,5 million de dollars. 34 projets ont pu être acceptés pour un montant de 750.516\$ représentant près de 2 millions de dollars d'investissement au total.

27 projets touchent le territoire d'une seule MRC, 2 projets touchent deux MRC, 1 projet touche 3 MRC et 4 projets sont à saveur régionale. Le nouveau processus permet une répartition des argents disponibles en se basant sur le couvert forestier. (Voir liste des projets en Annexe I). La CRÉ remercie la Table des MRC de l'Estrie pour la qualité de la gestion de ce programme.

Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

La CRÉ a entériné les décisions du Forum jeunesse Estrie à l'égard de la gestion du FRIJ en accordant 5 000\$ pour la phase I de la mobilisation régionale en matière de persévérance scolaire (TECIÉ) et a convenu de réserver 100 000\$ annuellement pour une durée de 3 ans pour une éventuelle Action jeunesse structurante ou Entente spécifique pour la persévérance scolaire.



Conférence de presse sur le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II– 29 juin 2005

SECTION 4 - INTERLOCUTEUR AUPRÈS DU GOUVERNEMENT

Conférence administrative de l'Estrie

Afin d'exercer ce rôle d'interlocuteur le plus efficacement possible, la CRÉ a manifesté la volonté de resserrer ses liens avec la Conférence administrative régionale. Pour ce faire, un siège d'observateur à la Conférence administrative (CAR) a été confié à la CRÉ qui a aussi l'occasion d'y faire des présentations. La démarche du Plan quinquennal de développement régional a ainsi été présentée aux membres de la CAR.

Le lien entre la CRÉ et la CAR s'exprime également par des présentations de certains ministères lors des séances du conseil d'administration de la CRÉ. Ainsi, les membres du conseil ont accueilli Messieurs Gagnon et Grondin, du MDDEP pour avoir un aperçu du nouveau règlement sur la gestion des matières résiduelles. M. Gilles Lecours, économiste à Emploi-Québec a présenté la situation de l'emploi en Estrie. Tel que mentionné précédemment, M. Alain Gosselin (MRNF) a présenté l'état d'avancement des travaux de son ministère lors d'une rencontre du conseil d'administration.

Table Québec-Régions

La Table Québec-Régions, présidée par la ministre des Affaires municipales et Régions, Nathalie Normandeau réunit périodiquement les présidents des CRÉ du Québec. Les rencontres de l'année 2005-2006 ont particulièrement traité des réponses des différents ministres aux demandes des CRÉ relativement au Volet 3 du projet gouvernemental d'autonomie régionale. La CRÉ de l'Estrie a participé à chacune des rencontres de la TQR.

Régionalisation

Le projet gouvernemental d'autonomie régionale a fait l'objet d'une prise de position de la CRÉ de l'Estrie à l'occasion de sa réunion du 25 janvier 2006. Une Commission sur l'autonomie régionale sera mise en place pour formuler et recommander des propositions de modulation et d'adaptation des normes et programmes gouvernementaux aux spécificités de la région de l'Estrie; pour identifier et proposer un certain nombre de ministères où l'action de la CRÉ-Estrie devrait être prioritairement ciblée; pour formuler et proposer des solutions et des projets visant à accroître l'autonomie régionale et de ses divers paliers et analyser les résultats obtenus dans les autres régions et évaluer la pertinence de les adapter à la région.

Dans ce contexte, la CRÉ-Estrie a suspendu momentanément l'analyse des 16 demandes de modulation déjà acheminées à la TQR.

SECTION 5- ACTIVITÉS DE GESTION ET DE VIE CORPORATIVE

Vie corporative - membres du conseil d'administration

À l'occasion des élections municipales de novembre 2005, six membres du conseil ont fait le choix de quitter la vie politique : M. Denis Allaire, M. Michel Belzil, M. André Langevin, Madame Louise Moisan-Coulombe, M. Clément Nault et M. Louis Saint-Laurent. Au cours de la séance du conseil d'octobre, une plaque commémorative a été remise à chacun en remerciement et reconnaissance de leur engagement en faveur du développement de la région.

Le conseil d'administration a également accueilli de nouveaux membres suite aux élections municipales, il s'agit de :

- M. Jean-Philippe Bachand, Maire Ville d'Asbestos
- M. Gérald Badger, Préfet MRC du Val Saint-François
- M. Maurice Bernier, Préfet MRC du Granit
- M. Louida Brochu, Conseiller Ville de Sherbrooke
- M. Gérald Boudreau, Préfet MRC de Coaticook
- M. Francis Gagnon, Conseiller Ville de Sherbrooke
- M. Laurian Gagné, Maire Ville de Valcourt
- M. Bertrand Lamoureux, Maire Ville de Coaticook
- M. Normand Potvin, Maire Cookshire-Eaton
- M. Malcom Wheeler, Maire Ville de Windsor



Roger Nicolet et Louise Moisan-Coulombe



Roger Nicolet et Clément Nault



André Langevin et Roger Nicolet



Roger Nicolet et Louis St-Laurent

ANNEXES

ANNEXE A - Membres du conseil d'administration CRÉ de l'Estrie

Territoire ou secteur	Nom	Titre	Organisation
Coaticook	Gérald Boudreau	Préfet	MRC de Coaticook
Coaticook	Bertrand Lamoureux	Maire	Ville de Coaticook
Des Sources	Jacques Hémond	Préfet	MRC des Sources
Des Sources	Jean-Philippe Bachand	Maire	Ville d'Asbestos
Granit	Maurice Bernier	Préfet	MRC du Granit
Granit	Colette Roy-Laroche	Maire / Vice présidente	Ville de Lac-Mégantic
Haut-Saint-François	Michel Gendron	Préfet	MRC du Haut-Saint-François
Haut-Saint-François	Martin Mailhot	Maire	Ville de East Angus
Haut-Saint-François	Normand Potvin	Maire	Ville de Cookshire-Eaton
Val-Saint-François	Gérald Badger	Préfet	MRC Val-Saint-François
Val-Saint-François	Marc-André Martel	Maire	Ville de Richmond
Val-Saint-François	Laurian Gagné	Maire	Ville de Valcourt
Val-Saint-François	Malcolm Wheeler	Maire	Ville de Windsor
Memphrémagog	Roger Nicolet	Préfet / Président	MRC de Memphrémagog
Memphrémagog	Marc Poulin	Maire	Ville de Magog
Sherbrooke	Jean Perrault	Maire / Vice président	Ville de Sherbrooke
Sherbrooke	Francis Gagnon	Conseiller municipal	Ville de Sherbrooke
Sherbrooke	Louida Brochu	Conseiller municipal	Ville de Sherbrooke
Développement économique et de la main-d'œuvre - secteur primaire	Noël Landry	Président	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie
Développement économique et de la main-d'œuvre - secteur tertiaire	Diane Gingras	Entrepreneur	Secteur tertiaire
Développement durable	Guy Fouquet	Président	Fondation estrienne en environnement
Éducation et formation professionnelle	Suzanne Durivage	Présidente	Commission scolaire des Hauts-Cantons
Recherche, Science et Technologie	Richard Royer	Président	C.A. du CHUS
Communautaire	Alain Roy	Coordonnateur	Corporation de développement communautaire de la MRC d'Asbestos
Culture	Monique Nadeau-Saumier	Consultante en muséologie et patrimoine	Secteur de la culture
Développement économique et de la main-d'œuvre - secteur secondaire	Denis Marceau	Président	Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Estrie
Relève	Karyne Meunier	Dirigeante	Hors repères

ANNEXE B - Membres du personnel de la CRÉ de l'Estrie

- Claude Boulanger, directeur général
- Rachel Cailhier, secrétaire exécutive
- Rachel Morneau, chargée d'administration
- Marie-Hélène Wolfe, conseillère en développement—
adjointe à la direction générale

ANNEXE C - Membres du comité de travail du plan quinquennal de la CRÉ de l'Estrie

- Roger Nicolet, MRC de Memphrémagog—Président de la CRÉ
- Jean-Philippe Bachand, Ville d'Asbestos
- Maurice Bernier, MRC du Granit
- Louida Brochu, Ville de Sherbrooke
- Noël Landry, UPA-Estrie
- Denis Marceau, Conseil régional des partenaires du marché du travail
- Monique Nadeau-Saumier, Culture
- Jean Perrault, Ville de Sherbrooke—Vice-président de la CRÉ
- Colette Roy-Laroche, Ville de Lac-Mégantic—Vice-présidente de la CRÉ
- Richard Royer, Recherche, Science et technologie
- Robert Fortin, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Pierre Poulin, Ministère des Affaires municipales et Régions

ANNEXE D - Membres de la Commission forestière régionale provisoire

- Daniel Archambault, Association forestière des Cantons de l'Est
- André Beauregard, RAPPEL
- Lise Beauséjour, Agencé de mise en valeur forêt privée de l'Estrie
- Jacques Bernard, Emploi Québec
- Maurice Bernier, MRC du Granit.
- Jean-Louis Blanchette, Paysages Estriens
- Jean-Denis Careau, Service intégré du bois Estrie (SIB)
- Pierre Demers, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Yvon Desrosiers, Aménagement forestier Agricole Sommets
- Jean-Claude Dumas, Municipalité de Weedon
- Suzanne Durivage, Com. scol. des Hauts-Cantons
- Robert Fortin, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Michel Gendron, MRC du Haut St-François
- Alain Gosselin, Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt
- Roch Grenier, Billots Sélect Mégantic inc.
- Sylvie Harvey, MRC de Coaticook, Table des MRC
- Bernard Lacroix, Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Noël Landry, UPA-Estrie
- Pierre Lapointe, A.Lapointe et fils Ltée
- Marc Latulippe, CLD de la MRC du Haut-Saint-François
- Sylvain Lemay, ing.f. Domtar Inc
- Hugues Ménard, Table forêt MRC de Coaticook
- Jacques Michaud, Ministère des Affaires municipales et Régions
- Robert Myre, CLD du Haut Saint-François
- Gilles Pansera, Industries Manufacturières Mégantic
- Pierre Poulin, Affaires municipales et Régions (MAMR)
- Roger Riendeau, Conseil régional de l'environnement (CREE)
- André Roy, Synd. des producteurs de bois
- Jean-Guy Saint-Roch, Agence de mise en valeur forêt privée de l'Estrie
- Dany Senay, Billots Sélect Mégantic inc.
- Jean-Claude Thibault, RAPPEL
- Gilles Trudel, Ministère des ressources naturelles

ANNEXE E- Membres du comité d'implantation du FIER FONDS-Soutien

- Pierre Dagenais, CLD SDES
- Guy Fouquet, Fondation Estrienne en Environnement.
- Claude Bérubé, CLD du Haut St-François
- Jocelyn St-Jean, CLD du Val-Saint-François
- Marjorie Tyroler, CLD Coaticook
- Nathalie Tuboeuf, CLD du Granit
- Martin Mailhot, Ville d'East Angus, Membre de la CRÉ
- Diane Gingras, Groupe Transbec Inc., Membre de la CRÉ
- Gerald St-Aubin, Desjardins Capital de Risque
- François Lapointe, Desjardins Capital de risque
- Robert Fortin, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

ANNEXE F - Membres du comité régional sur les matières résiduelles

- Jean-Philippe Bachand, Ville d'Asbestos
- Denis Bachand, RAPPEL
- Gerald Badger, MRC du Val-Saint-François
- Robert Benoît, MCI
- Maurice Bernier, MRC du Granit.
- Gérald Boudreau, MRC de Coaticook
- Guy Fouquet, Fondation estrienne en Environnement.
- Roger H. Gagnon, Ministère du Dév. durable de l'Env. et des Parcs
- Michel Gendron, MRC du Haut St-François
- Jacques Hémond, MRC des Sources
- Guy Labbé, Ville de Sherbrooke
- Bertrand Lamoureux, Ville de Coaticook
- Roger Nicolet, Préfet de la MRC Memphrémagog, Président de la CRÉ
- Jean Perrault, Ville de Sherbrooke, Vice-président de la CRÉ
- Marc Poulin, Ville de Magog
- Colette Roy-Laroche, Ville de Lac-Mégantic, Vice-présidente de la CRÉ

ANNEXE G- Personnes ayant participé aux comités d'évaluation de projets du FDR

Au cours de l'année 2005-2006, les personnes suivantes ont participé à une ou plusieurs séances d'évaluation de projets :

Du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie :

- Colette Roy-Laroche
- Jean Perrault
- Clément Nault
- Denis Marceau
- Noël Landry
- Francine Blais
- Louise Moisan-Coulombe
- Suzanne Durivage
- Marc Poulin
- Guy Fouquet
- Alain Roy
- Michel Gendron
- André Langevin
- Henri-Paul Bellerose
- Diane Gingras
- Maurice Bernier
- Monique Nadeau-Saumier

Les personnes ressources des différents ministères :

- Jacques Michaud et Robert Lamontagne (MAMR)
- Roger H. Gagnon (MDDFP)
- Serge Roy (MAPAQ)
- Jean Pellerin (Emploi-Québec)
- Sylvain Soucy (MCC)
- Marie-Andrée Katia-Bertrand (DEC)
- André Piette (CLD du Granit)

ANNEXE H - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL / PROJETS STRCUTURANTS

#	TITRE	PROMOTEUR	ENGAGEMENT	PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT	TERRITOIRE COUVERT
FDR05-04-108	Gare intermodale de Richmond - Phase II	C.P.I.R.	100 000 \$	Développement économique et emploi	MRC Asbestos
FDR 05-04-109	Comité estrien de préservation des paysages	Comité du patrimoine paysager estrien	33 000 \$	Développement durable	Estrie
FDR 05-04-113	Le développement coopératif pour l'emploi	Coopérative de développement de l'Estrie	33 000 \$	Développement économique et emploi	Estrie
FDR 05-05-101	ACCORD - Électronique de pointe	CIME	10 439 \$	Développement économique et emploi	Estrie
FDR 05-05-104	Projet de lutte contre la pollution lumineuse dans la région du Mont-Mégantic, phase III: conversion de l'éclairage public et privé	ASTROlab du Mont-Mégantic	100 000 \$	Développement durable	MRC Granit, HSF et Sherbrooke
FDR 05-05-105	Améliorations techniques et rénovations du théâtre Centenial	Université Bishop's	30 000 \$	Développement durable	Sherbrooke
FDR 05-05-106	La persévérance scolaire et la qualification-diplomation des jeunes estriens	Table interordres en éducation	75 000 \$	Persévérance scolaire et développement des compétences	Estrie
FDR 05-05-107	Construction de serres dans le cadre de la création d'une agroforesterie coopérative	Coopérative la Clé des champs de St-Camille	30 000 \$	Développement rural	MRC Asbestos
FDR 05-05-110	Observatoire sur le système régional d'innovation (OSRIE)	Maison régionale de l'Industrie	30 000 \$	Développement économique et emploi	Estrie
FDR 05-05-111	Centre urbain de récupération et de valorisation pour la région de Sherbrooke (CURV)	Centre St-Michel	80 000 \$	Développement durable	Sherbrooke
FDR 05-05-112	Projet de résidences spécialisées	La fondation Centre de réadaptation Estrie	50 000 \$	Développement durable	Sherbrooke
FDR 05-05-113	Plan stratégique et de diversification économique des municipalités du secteur Massawipi de la MRC de Memphrémagog	CLD de la MRC de Memphrémagog	10 000 \$	Développement économique et emploi	MRC Memphrémagog
FDR 05-05-114	Mise en marché des produits régionaux	CIBLE	75 000 \$	Développement économique et emploi	Estrie
FDR 05-05-116	Implantation d'une nouvelle approche de la surveillance de la qualité de l'eau à l'échelle des bassins versants	COGESAF	50 000 \$	Développement durable	Estrie
FDR 05-05-118	Centre de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est	Musée de la nature et des sciences	34 011 \$	Développement économique et emploi	Estrie
			740 450 \$		

ANNEXE I - PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN MILIEU
FORESTIER - VOLET II ■ PROJETS FINANCÉS 2005-2006

Estrie

Synthèse écologique pour la forêt privée CERFO			E05-44
Subvention accordée	16 760\$	Investissement total	18 760\$
Service intégré du bois (SIB) COLLÈGE DE SHERBROOKE			E05-47
Subvention accordée	25 000\$	Investissement total	146 860\$
Mise en valeur de la forêt feuillue AGENCE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE			E05-48
Subvention accordée	20 000\$	Investissement total	27 460\$
TOTAL - Estrie			68 060\$

Multi-MRC

Nettoyage des sous-bois et entretien du sentier d'hébertisme RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE MONTJOYE			E05-40
Subvention accordée	43 520\$	Investissement total	81 380\$
Amenagement et valorisation d'excursions LES SENTIERS DE L'ESTRIE			E05-41
Subvention accordée	35 145\$	Investissement total	105 535\$
Conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon SCCNRS			E05-42
Subvention accordée	35 690\$	Investissement total	261 000\$

VOIR RÉPARTITION FINANCIÈRE POUR CHACUNE DES MRC

MRC d'Asbestos

Tour d'observation et aménagement du site CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE ÉTANG BURBANK			E05-02
Subvention accordée	12 610\$	Investissement total	43 346\$

Création d'une agro-foresterie coopérative LA CLÉ DES CHAMPS DE ST-CAMILLE			E05-03
Subvention accordée	25 000\$	Investissement total	141 000\$
Nouveau sentier de l'intrépide CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU MONT HAM			E05-04
Subvention accordée	12 500\$	Investissement total	21 225\$
TOTAL - MRC d'Asbestos			50 110\$

MRC de Coaticook

Signalisation d'un circuit de vélo de montagne – 25 km MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD			E05-08
Subvention accordée	8 261\$	Investissement total	10 653\$
Aménagement et plantation du parcours d'initiation à la pêche sportive SOCIÉTÉ DU PARC DÉCOUVERT NATURE DE BALDWIN			E05-09
Subvention accordée	43 560\$	Investissement total	67 892\$
Nettoyage des sous-bois et entretien du sentier d'hébertisme RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE MONTJOYE			E05-40
Subvention accordée	6 106\$	Investissement total	81 380\$
TOTAL - MRC de Coaticook			57 927\$

MRC du Granit

Plan d'aménagement multi-ressources de la forêt publique MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT-BELLARMIN			E05-10
Subvention accordée	28 867\$	Investissement total	32 097\$
Aménagement d'un camping sauvage dans la forêt habitée ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE SAINT-ROMAIN			E05-12
Subvention accordée	33 150\$	Investissement total	41 650\$
Aménagement de deux chalets dans la forêt habitée ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE SAINT-ROMAIN			E05-13
Subvention accordée	32 832\$	Investissement total	55 584\$
Construction d'un chemin à usages multiples sur le versant nord FORÊT HABITÉE DU MONT GOSFORD			E05-14
Subvention accordée	50 000\$	Investissement total	66 000\$

Réseau pédestre forestier et riverain de Piopolis CDL DE PIOPOLIS			E05-15
Subvention accordée	34 439\$	Investissement total	85 000\$
Le Boisé du Parc-en-ciel ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS DE STORNOWAY			E05-16
Subvention accordée	14 929\$	Investissement total	17 529\$
Programme éducatif / Sentiers du Pic et de l'Oratoire MAISON DU GRANIT			E05-17
Subvention accordée	10 383\$	Investissement total	19 677\$
TOTAL - MRC du Granit			204 600\$

MRC du Haut-Saint-François

Forêt jardinée COMITÉ DE GESTION DE LA FORÊT JARDINÉE			E05-19
Subvention accordée	22 000\$	Investissement total	27 500\$
La Mine d'or de Chartierville MUNICIPALITÉ DE CHARTIERVILLE			E05-20
Subvention accordée	11 624\$	Investissement total	22 124\$
Forêt habitée de Dudswell GRAYMONT			E05-21
Subvention accordée	11 624\$	Investissement total	22 124\$
Sentiers du Parc au Saumon MUNICIPALITÉ DE SCOTSTOWN			E05-22
Subvention accordée	30 594\$	Investissement total	46 094\$
Parc des deux rivières VILLE D'EAST ANGUS			E05-24
Subvention accordée	20 505\$	Investissement total	39 775\$
Les sentiers du pont John Cook MUNICIPALITÉ DE COOKSHIRE-EATON			E05-25
Subvention accordée	20 662\$	Investissement total	35 162\$

Vallée Heureuse du Mont Élan NIL LÉVESQUE ET ANDRÉE BOISVERT		E05-26	
Subvention accordée	20 180\$	Investissement total	46 680\$
Culture d'actée à grappes noires sous couvert forestier UPA – SECTEUR DE SAWYERVILLE		E05-27	
Subvention accordée	25 998\$	Investissement total	44 010\$
TOTAL - MRC du Haut-Saint-François		165 798\$	

MRC Memphrémagog

Plan de conservation et de gestion intégrée dans le Massif des Monts Sutton LE CORRIDOR APPALACHIEN		E05-28	
Subvention accordée	13 150\$	Investissement total	65 696\$
Mise en valeur du boisé municipal MUNICIPALITÉ DE STUCKELY-SUD		E05-29	
Subvention accordée	4 374\$	Investissement total	5 374\$
Conservation des ressources naturelles à l'utilisation du territoire par la communauté FIDUCIE FONCIÈRE DE LA VALLÉE RUITER		E05-30	
Subvention accordée	13 150\$	Investissement total	92 124\$
Le Marais du Lac Lovering JONATHAN PICHER		E05-32	
Subvention accordée	6 695\$	Investissement total	7 695\$
Nettoyage des sous-bois et entretien du sentier d'hébertisme RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE MONTJOYE		E05-40	
Subvention accordée	14 506\$	Investissement total	81 380\$
Aménagement et valorisation d'excursions LES SENTIERS DE L'ESTRIE		E05-41	
Subvention accordée	23 770\$	Investissement total	105 535\$
Conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon SCCNRS		E05-42	
Subvention accordée	11 690\$	Investissement total	261 000\$

TOTAL - MRC Memphrémagog	87 335\$
---------------------------------	-----------------

Ville de Sherbrooke

Nettoyage des sous-bois et entretien du sentier d'hébertisme RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE MONTJOYE	E05-40
---	---------------

Subvention accordée	22 908\$	Investissement total	81 380\$
---------------------	----------	----------------------	----------

TOTAL - Ville de Sherbrooke	22 908\$
------------------------------------	-----------------

MRC du Val-Saint-François

Aménagement faunique et reboisement partiel du LES LES AMIS DE LA TOURBIÈRE DE SAINT-JOACHIN-DE-SHEFFORD	E05-36
--	---------------

Subvention accordée	22 111\$	Investissement total	40 094\$
---------------------	----------	----------------------	----------

Sentiers balisés supplémentaires de ski de fond LE CENTRE DE SKI DE FOND RICHMOND-MELBOURNE	E05-37
---	---------------

Subvention accordée	19 192\$	Investissement total	58 909\$
---------------------	----------	----------------------	----------

Mise en valeur et développement de la forêt du Moulin à laine CORPORATION DU VIEUX-MOULIN D'ULVERTON	E05-38
--	---------------

Subvention accordée	17 100\$	Investissement total	68 195\$
---------------------	----------	----------------------	----------

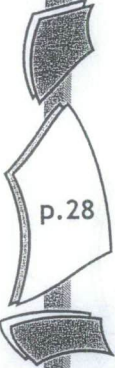
Aménagement et valorisation d'excursions LES SENTIERS DE L'ESTRIE	E05-41
---	---------------

Subvention accordée	11 375\$	Investissement total	105 535\$
---------------------	----------	----------------------	-----------

Conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon SCCNRS	E05-42
---	---------------

Subvention accordée	24 000\$	Investissement total	261 000\$
---------------------	----------	----------------------	-----------

TOTAL - MRC du Val-Saint-François	93 778\$
--	-----------------



34 projets revaloriseront les boisés estriens

La Conférence régionale des élus et la Table des MRC de l'Estrie font leurs choix



Gilles Fisette
gilles.fisette@lambdunew.qc.ca
SHERBROOKE

Quelque 34 projets mettant en valeur les boisés de l'Estrie se réaliseront au cours des prochains mois grâce à un coup de pouce financier de 750 516 \$. Ces projets nécessiteront des investissements totaux de plus de 2 millions de dollars.

L'octroi de cette aide financière à ces projets a été autorisé, hier matin, par les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) et de la Table des MRC de l'Estrie à qui revient l'administration du Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier Volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'année 2006-2006.

Comme l'ont souligné le président de la CRE, Roger Nicolet, et le président de la Table, Michel Belzil, en conférence de presse, ces sommes proviennent des redevances que versent les entreprises pour le bois qu'elles cueillent dans les forêts publiques du Québec.

Cette année, les administrateurs de ce Volet II ont reçu 52 demandes de promoteurs de projets, lesquels avaient besoin de 1,5 million \$. Ne pouvant satisfaire tous les besoins, ils ont dû effectuer un choix qui respecte les critères du programme ainsi qu'une distribution régionale selon le pourcentage de forêts dans chaque MRC.

Les projets

Quatre des 34 projets retenus touchent l'ensemble du territoire estrien. Ainsi, par exemple, 25 000 \$ ont été accordés au Service intégré du bois du Cégep de Sherbrooke afin de favoriser la concertation et la coordination des efforts de développement de l'industrie de la forêt et de la transformation du bois en Estrie. De même, 6300 \$ seront versés à l'Association forestière des Cantons-de-l'Est pour la création d'un document d'information sur la mise en valeur des écussons pour les propriétaires de boisé.

Trois autres projets touchent plus d'une MRC. Ainsi, 43 520 \$ ont été accordés à la Régie intermunicipale du Centre récréotouristique Montjoye pour



Pour l'annonce d'hier sur les projets retenus, on remarquait (de gauche à droite) Francine Blais, Michel Gendron, Michel Belzil, Roger Nicolet, Louise Moisan-Coulombe et Jean Perrault.

le nettoyage du sous-bois et du secteur de la piste d'hébertisme, pour la réfection de stations, pour l'amélioration du drainage des sentiers et pour la construction de ponts. Ce projet entraînera des investissements totaux de 81 380 \$. Ce projet touche les MRC de Sherbrooke, de Coaticook et de Memphrémagog.

Présent à la conférence de presse, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a souligné que des projets comme celui-ci ne pourraient voir le jour ou seraient retardés si un tel programme d'aide financière n'existait pas.

Enfin, quelque 27 projets se réaliseront à l'intérieur de MRC, soit trois projets dans la MRC d'Asbestos, soit un nouveau sentier au Mont Ham, le développement de la Clé des champs de Saint-Camille (un modèle d'exploitation de produits forestiers non ligneux, soit des petits fruits) et une tour d'observation à l'étang Burbank.

Trois projets se réaliseront également dans la MRC de Coaticook, soit le projet du centre récréotouristique Montjoye ainsi que la signalisation d'un circuit de vélo de montagne à East Hereford et l'aménagement d'un parcours d'initiation à la pêche sportive à Baldwin.

Région fortement boisée, la MRC du Granit verra pour sa part la réalisation de sept projets différents, soit un plan d'aménagement multi-ressources à Saint-Robert-Bellarmin, la création d'un camping sauvage ainsi que l'aménagement de deux chalets dans la forêt habitée de Saint-Romain, la construction d'un chemin à usages multiples sur le versant nord du mont Gosford, l'aménagement d'un réseau pédestre forestier et riverain à Piopit, la plantation d'arbres indigènes à Tornoway et, enfin, la création d'outils pédagogiques pour le boisé de la Maison du Granit.

Pour la MRC du Haut-Saint-François

où la forêt est fort présente aussi, ce sont huit projets qui ont reçu une aide financière, soit l'aménagement de sentiers à la mine d'or de Chartierville, la création d'un modèle de forêt jardinée, un lien de ski de fond à Dudswell, des sentiers au Parc au saumon, à Scotstown, des aménagements au parc des deux rivières à East Angus, des sentiers pédestres au pont John Cook, à Cookshire-Eaton, la poursuite du développement de la Vallée heureuse du Mont Elan et, enfin, le développement de la culture d'actées à grappes noires dans le secteur de Sawyerville.

Sept projets pourront se réaliser dans la MRC Memphrémagog. Outre le projet Montjoye, il s'agit de projets visant le balisage d'une propriété de 3200 hectares dans le massif des Monts Sutton, la mis

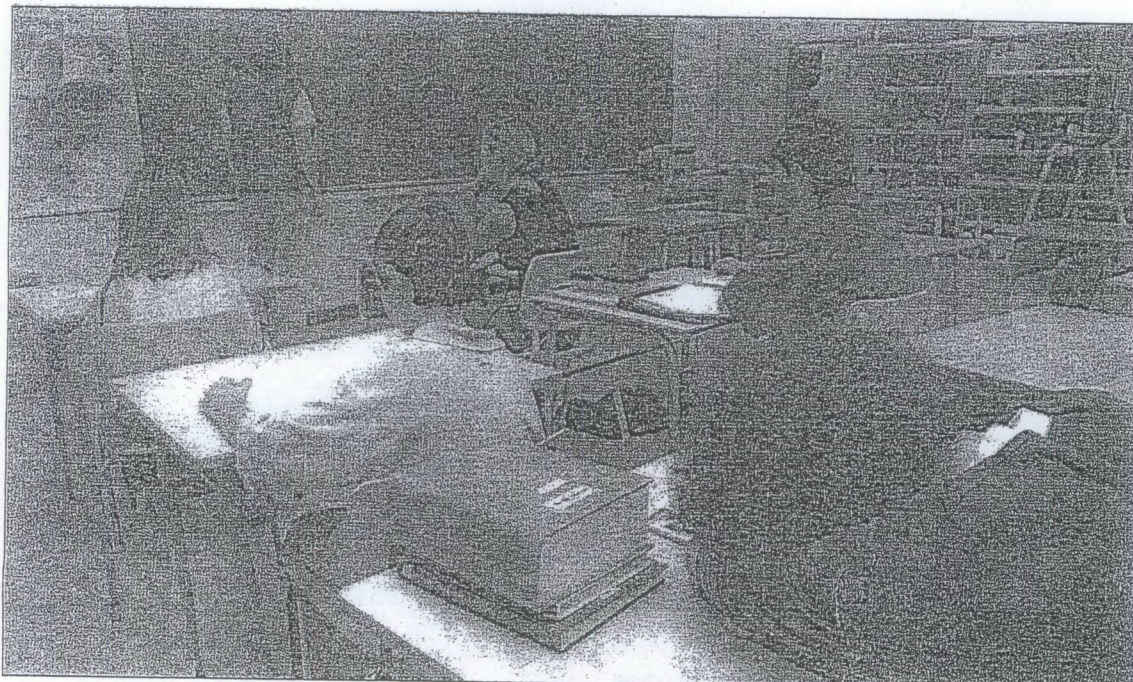
en valeur du boisé municipal de Sillery-Sud, la conservation de ressource naturelles dans la vallée Rutter, la réhabilitation du marais filtrant versant lac Lovering, l'aménagement de sentier à travers la MRC et la conservation d'un corridor naturel de la rivière au Saumon.

Enfin, cinq projets dont deux traversent plusieurs MRC (les deux ainsi que le corridor de la rivière Saumon), se réaliseront dans la MRC du Val Saint-François. Il s'agit de l'aménagement faunique et le reboisement LES, l'aménagement de sentiers bûli supplémentaires de ski de fond par Centre de ski de fond Richmond-Mbourne et, enfin, la mise en valeur et développement de la forêt du Moulin à l'Uiverton.



LA BATAILLE S'ENGAGE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Une coalition prépare un plan d'attaque pour mobiliser les écoles



Imacom, Vincent Cotnoir

Le décrochage scolaire est devenu un phénomène alarmant en Estrie, où un élève sur trois quitte l'école secondaire sans diplôme. Cela place la région au 15e rang sur 17 au Québec en matière de persévérance scolaire.

P.30



Isabelle Pion

isabelle.pion@tribune.cc.ca
SHERBROOKE

En Estrie, un élève sur trois quitte l'école secondaire sans diplôme. De plus, seulement un élève sur deux obtient un diplôme d'études secondaires après cinq ans. Une vaste offensive

régionale a été lancée, hier, afin de contrer le décrochage scolaire.

Avec la mise sur pied de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIE), la persévérance scolaire devient ainsi le projet de toute la région. Cet organisme regroupe plusieurs institutions, dont les quatre commissions scolaires, les deux universités, le Cégep de Sherbrooke et le Collège Champlain, entre autres.

Les objectifs? Diminuer le taux de sortie sans diplôme ou sans qualification au secondaire, augmenter le taux de

diplomation des garçons au secondaire et accroître la proportion de jeunes qui poursuivent des études postsecondaires dans des disciplines scientifiques et techniques, notamment.

La coalition investit 150 000 \$: 75 000 \$ proviennent de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-Estrie), 55 000 \$ du réseau de l'éducation et 20 000 \$ des autres partenaires membres.

C'est l'ancien directeur général adjoint à la Commission scolaire des Sommeils, Camille Gendron, qui agira à titre de coordonnateur.

Constat alarmant

«Les dernières statistiques sont alarmantes, souligne le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchar, aussi coprésident de la TECIE. L'Estrie est la 14e région sur 17 au Québec en ce qui concerne la réussite des jeunes. Après cinq ans au secondaire, seulement un jeune sur deux obtient son diplôme. Au cours des trois dernières années, près de 3000 jeunes Estriens ont quitté l'école sans qualification ou diplôme

Voir Guerre au décrochage en page A2

Des faits

- Persévérance scolaire: l'Estrie se classe 14e sur 17.

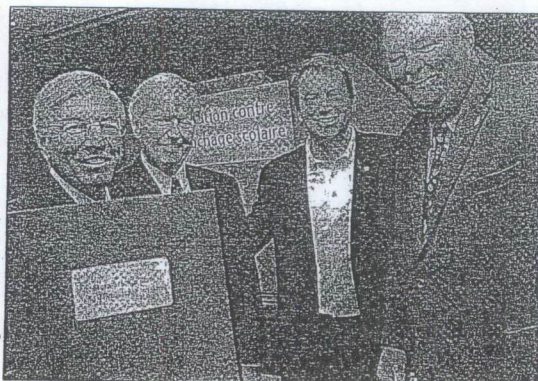
- Au cours des trois dernières années, près de 3000 élèves ont décroché.

- Deux tiers d'entre eux étaient des garçons.

- Au secondaire, 52,8 % des élèves obtiennent leur diplôme après 5 ans.

- Après 7 ans, 66 % des élèves obtiennent leur diplôme.

- Les régions présentant le plus bas taux de décrochage: le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue.



Imacom, Vincent Cotnoir

Le maire de Sherbrooke et vice-président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Jean Perrault, le coordonnateur de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIE), Camille Gendron, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchar, coprésident de la TECIE, le directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, Jean Cloutier, coprésident de la TECIE, ont annoncé la création de la TECIE hier.

Guerre au décrochage

Suite de la page A1

d'études secondaires. (...) Tous et toutes s'entendent sur l'urgence de s'entraider.» Sur ces 2857 décrocheurs, les deux tiers d'entre eux étaient des garçons.

Au cours des prochaines années, 26 000 emplois seront disponibles, mais 70 % d'entre eux exigent des qualifications professionnelles et techniques, rappelle de son côté le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, vice-président de la CRÉ-Estrie. Celle-ci constate que la région fera face à un problème important de main-d'oeuvre, «ainsi qu'à une diminution graduelle mais marquée des emplois ne requérant qu'une formation limitée et des qualifications modestes».

Le mandat du coordonnateur, Camille Gendron, consiste à élaborer un plan d'action quinquennal devant être déposé au printemps prochain.

Ainsi, explique-t-il, il faudra identifier les causes du décrochage, s'attarder aux réalités des différents secteurs et comprendre quelles sont les pratiques prometteuses, entre autres.

«On va colliger l'ensemble des

informations disponibles, on va travailler avec des chercheurs, dont un chercheur de l'Université de Sherbrooke. On va regarder ce qui s'est fait dans d'autres régions», indique M. Gendron en soulignant que l'expérience d'autres pays pourraient être mises à profit.

Au cours de la conférence, hier, l'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été soulevé; cette région occupe le premier plan en matière de diplomation des jeunes. Pourtant, il y a quelques années à peine, la situation s'avérait catastrophique.

Parmi les membres de la coalition, on retrouve également la Conférence régionale des élus (CRÉ), le Groupe d'action pour le développement technologique de l'Estrie, le Forum Jeunesse de l'Estrie, l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie, les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

«Il faut repositionner la région»

La Conférence régionale des élus prépare «le» plan stratégique de développement



Gilles Fisette

gilles.fisette@ltribune.nc.ca
SHERBROOKE

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-Estrie) vient de lancer la mère de toutes les opérations de planification stratégique jamais menées en région.

L'opération, a expliqué le président de la conférence, Roger Nicolet, hier après-midi, en table éditoriale à *La Tribune*, devra être conduite à terme d'ici la fin du mois de mai 2006. Son échéancier sera donc très serré. Et elle se conclura par un plan quinquennal qui devra guider le développement de l'Estrie, d'ici la fin de 2010.

«On veut d'abord faire la synthèse de tout ce qui s'est fait en région au cours des dernières années, qu'on pense aux deux plans de développement du défunt CRD, à la démarche de la Chambre de commerce de Sherbrooke, aux planifications de chaque MRC, à celles des CLD et, enfin, celles des grandes institutions. Pourquoi un autre plan stratégique? Pour être l'intégrateur de toutes les facettes de l'activité régionale, tant économique, sociale que culturelle», a-t-il déclaré.

Le contexte l'impose

Comme l'a expliqué M. Nicolet, ce temps d'arrêt s'impose dans le contexte actuel où la mondialisation et les tendances démographiques viennent modifier la donne.

«Il faut repositionner la région et ses actifs face à une conjoncture qui est extrêmement difficile à saisir», a-t-il précisé en ajoutant que la réflexion doit se faire aussi dans l'optique du développement durable.

M. Nicolet était accompagné de quelques membres, dont Francine Blais, la préfète de la MRC du Granit; Louise Moisan-Coulombe, la mairesse d'Asbestos; Monique Nadeau-Saulnier, la représentante du secteur de la culture; Marie-Hélène Wolfe, une conseillère en développement à l'emploi de la CRÉ; Denis Marceau, du Conseil des partenaires du marché du travail; Claude Boulanger, le directeur général; et Xavier



Imacom, Jocelyn Riendeau

L'annonce de l'opération Plan quinquennal a été faite par le président Roger Nicolet, à droite, compagnie de quelques membres de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. De gauche à droite, on reconnaît Louise Moisan-Coulombe d'Asbestos, en compagnie de Francine Blais, de la MRC du Granit, et Claude Boulanger, directeur général de la CRÉ.

Ceccaldi, de la firme Municonsult.

Le mandat de mener à bien cette vaste opération a effectivement été confié à la firme Municonsult, après un processus serré d'appel d'offres auprès de sept firmes différentes, a rapporté M. Nicolet. Cette firme touchera 81 000 \$ pour ses services mais c'est une somme globale de 105 000 \$ que les membres de la CRÉ-Estrie ont accepté de consacrer à l'ensemble du processus, y compris la tenue d'un vaste Forum régional, au début du mois de mars.

«Pour la CRÉ-Estrie, nous voulons penser régionalement et penser aux régions-MRC comme éléments d'un tout et non pas de faire une mosaïque d'éléments constitutifs. Nous voulons développer une vision intégrée... Nous voulons faire un diagnostic sans complaisance et sans détour», a dit pour sa part M. Marceau.

La CRÉ-Estrie prévoit que ce diagnostic sera complété avant les Fêtes. Puis, on se penchera sur la vision, en janvier et février, avant de tenir un Forum régional de discussion et d'échanges, au début du mois de mars.

«Le défi est de taille. Il faudra que ce soit le plan stratégique de la région. Il faudra que ce soit acheté par la région. Il ne faut pas que ce plan soit l'affaire de quelques-uns mais que chacun en adopte son plan. Il faudra que la région de l'Estrie soit libre de ses plans», a insisté M. Marceau.

«Le défi est de taille. Il faudra que ce soit le plan stratégique de la région. Il faudra que ce soit acheté par la région. Il ne faut pas que ce plan soit l'affaire de quelques-uns mais que chacun en adopte son plan. Il faudra que la région de l'Estrie soit libre de ses plans», a insisté M. Marceau.

«Le défi est de taille. Il faudra que ce soit le plan stratégique de la région. Il faudra que ce soit acheté par la région. Il ne faut pas que ce plan soit l'affaire de quelques-uns mais que chacun en adopte son plan. Il faudra que la région de l'Estrie soit libre de ses plans», a insisté M. Marceau.

malaise devant le mandat
d'évaluer les organismes

«Si c'est un ménage que Québec veut faire...»

Gilles Fisette
SHERBROOKE

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie ne cache pas son malaise face au mandat que lui a confié le gouvernement du Québec de procéder à l'évaluation du fonctionnement de tous les organismes sur son territoire, mis à part les CLD et les organismes relevant des ministères de la Santé et de l'Éducation.

«Ce malaise n'est pas propre à notre CRÉ mais il est partagé par l'ensemble des CRÉ du Québec», a expliqué le président de cette conférence régionale, Roger Nicolet, alors qu'il participait, hier après-midi, à une table éditoriale dans les locaux de *La Tribune*.

Parmi les mandats bien spécifiques de la CRÉ, figure en effet l'évaluation de tous les organismes qui reçoivent une subvention de l'État afin de voir la pertinence et l'impact de chacun.

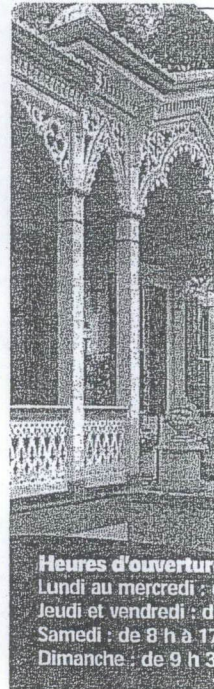
«Nous avons abordé ce mandat avec circonspection car ses incidences sont lourdes de conséquences et d'implication politique. Avant d'aller plus loin, nous voulons avoir les ressources humaines et financières pour le faire de façon crédible et sérieuse. Nous ne sommes pas outillés pour faire cela. Nous voulons aussi prendre le temps nécessaire pour mener à bien une telle tâche. Il n'est pas question de sabrer pour sabrer. Nous ne voulons pas monter une charge contre le monde socio-associatif», a-t-il commenté.

Selon M. Nicolet, une telle tâche ne peut se faire que dans la logique d'un plan de développement sur cinq ans, un exercice que la CRÉ vient de lancer (voir autre texte).

«Nous l'avons déjà signifié au gouvernement et nous allons le répéter lors de notre prochaine rencontre. Nous allons déposer un document qui sera une politique plus précise et mieux articulée sur la façon d'aborder l'évaluation du fonctionnement des organismes», a-t-il souligné.

Il a rappelé que le gouvernement a demandé au CRÉ-Estrie de mener à bien ce mandat avant la fin de décembre 2005.

«Nous allons sans aucun doute demander une prolongation de ce mandat. Les incidences sont trop grandes... Nous ne voulons quand même pas faire un job de bras. Il y a un malaise profond. Si c'est un ménage que le gouvernement veut faire sur les façons dont l'argent du public est dépensé, qu'il en prenne le lead, au lieu de nous envoyer la balle», a lancé M. Nicolet.



Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : de 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi : de 9 h à 17 h
Samedi : de 8 h à 17 h
Dimanche : de 9 h à 17 h

Le Fonds d'investissement économique régional fait le plein

René-Charles Quirion
HERBROOKE

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie a complété le montage financier du Fonds d'investissement économique régional (FIER) afin qu'il puisse être disponible dès le début 2006.

Le président de la CRÉ-Estrie, Roger Nicolet, confirme que le million de dollars du milieu provient de la Ville de Herbrooke ainsi que des MRC du Val-saint-François, du Haut-Saint-François, de Coaticook et du Granit. À ce montant, le gouvernement Charest versera deux mil-

lions de dollars dans ce fonds de capital de risque.

«Pour chaque dollar investi par le milieu, le gouvernement en ajoute deux. Il y a déjà divers mécanismes de capital de risque en place provenant de diverses sources. Cependant, ce FIER permet d'élargir la réserve financière disponible pour les entreprises qui désirent développer. Il n'y a pas un secteur qui est particulièrement ciblé», explique Roger Nicolet.

Le président de la Conférence régionale des élus explique que la région a maintenant un outil de plus afin d'intéresser les investisseurs.

«Il y a plus de six mois que nous

travaillons sur le dossier. Les Caisses populaires ont entre autres joué un rôle important dans la concrétisation de ce FIER-Soutien. Le milieu a travaillé très fort pour mettre en place ce fonds de capital de risque», mentionne Roger Nicolet.

Le CRÉ-Estrie attend toujours des confirmations de prises de position de différents partenaires avant de déposer officiellement le montage financier du FIER au gouvernement du Québec. Étape qui devrait être franchie sous peu.

«Nous travaillons aussi sur un FIER distinct pour la MRC Memphrémagog», mentionne M. Nicolet de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

La CRÉE complète ses consultations

ISABELLE PION

isabelle.pion@sharbineau.qc.ca

SHERBROOKE — L'avenir de la région a été scruté à la loupe par plus de 225 personnes, hier, dans le cadre du Forum régional de concertation de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE).

Réunis au Centre des congrès de Sherbrooke, ces intervenants ont tenté d'identifier des voies de développement d'ici 2011.

Le gouvernement du Québec a confié à la CRÉE le mandat de développer un plan quinquennal de développement de la région, qui doit définir des objectifs et des stratégies de développement.

Un constat des réalités estrieennes a d'abord été dressé. Au cours de la journée, la CRÉE a soumis aux participants des enjeux et des orientations stratégiques qui ont fait l'objet de discussion.

«Nous allons entériner un document synthétique à la prochaine réunion régionale de la CRÉE, le 29 mars. L'aboutissement du travail de l'ensemble des partenaires sera la présentation d'un document pour ratification le 29 mars», indique le président de la CRÉE, Roger Nicolet.

«Ce n'est que le début, souligne le maire de Sherbrooke, Jean Perrault. On pense qu'au mois de mai, on aura fait le plan de match.» Le contenu de ce document pourra alors être appliqué.

La mise en place du plan final se



MACOUI, VINCENT/COPIROUR

Environ 225 personnes ont réfléchi à l'avenir de la région, hier, dans le cadre d'une consultation de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. Parmi elles, la mairesse de Lac-Mégantic et vice-présidente de la CRÉE, Colette Roy-Laroché, le préfet de la MRC de Memphrémagog et président de la CRÉE, Roger Nicolet, et le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

fera à la suite d'une série de chantiers et de tables sectorielles. Ainsi, lors de la prochaine séance, la CRÉE désignera «pour chacun des enjeux retenus dans le plan quinquennal, un groupe de discussions composé de 15 à 20 leaders».

«S'il est un objectif qui nous unit, c'est bien notre volonté commune de nous assurer que ce plan quinquennal 2006-2011 soit un véritable plan d'action, et non pas un catalogue de vœux pieux», indique M. Nicolet.

«La volonté de la CRÉE est de travailler sur un nombre limité d'enjeux pour ne pas disperser nos efforts (...) Les enjeux ont fait consensus, mais les gens souhaitaient un élargissement de leur portée», souligne le directeur général de la CRÉE, Claude Boulanger, en ajoutant

de toutes ces mesures à appliqué, M. Boulanger répond qu'il faudra s'y attarder dans le plan de mise en œuvre. «La CRÉE peut mettre un million \$ par an, mais on sait très bien que ça prend trois ou quatre fois cela. Ça prend d'autres partenaires...»

Le conseil d'administration de la CRÉE est composé de 18 élus municipaux et 9 représentants socio-

économiques. Son mandat est de stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire.

tant que les chantiers se mettront en place tout de suite après la prochaine réunion.

Parmi les enjeux ciblés, on compte notamment le développement économique, l'innovation et l'investissement technologique, le capital humain et l'immigration de même que l'occupation du territoire.

Interrogé sur le financement

Une entente d'un million \$ avec l'Estrie

La transformation alimentaire, la mise en marché, l'innovation et le transfert technologique favorisés

NATHALIE HURDLE

nathalie.hurdle@tribune.cc.ca

SAINT-CAMILLE — « Cette entente spécifique traduit bien l'importance de l'agroalimentaire au Québec et la reconnaissance que le milieu lui accorde. Elle exerce un effet de levier remarquable, contribuant au développement de la région de l'Estrie autant aux plans économique et environnemental que social. »

Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et député de Richmond vient d'annoncer la conclusion d'une entente spécifique sur le développement du secteur agroalimentaire en Estrie. Au total, 1 095 000 \$ seront accordés, au moyen de cette entente d'une durée de trois ans, à divers secteurs d'activité, dont la transformation alimentaire, la mise en marché de même que l'innovation et le transfert technologique.

La contribution du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est de 420 000 \$. À cette somme s'ajoutent la participation financière des MRC, de 360 000 \$, celle de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE), de 300 000 \$, ainsi que celle de l'UPA-Estrie, qui contribue pour 15 000 \$.

Des retombées importantes

Par le passé, une entente de même nature a fait ses preuves. L'entente 2001-2004 a en effet favorisé la création et le maintien de 500 emplois ainsi que l'investissement de 18 millions de dollars dans le secteur.

« Cette entente a contribué à l'émergence de nouveaux produits agroalimentaires en région tout en ayant des répercussions de 2,6 millions de dollars sur la croissance des ventes des produits régionaux de l'Estrie », a expliqué Claudine Godin, présidente du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE).

« Elle a permis, entre autres, la réalisation de la campagne promotionnelle Goutez l'Estrie comme c'est fini!, la mise en place d'une Interface en technologie alimentaire en Estrie, la création d'un diplôme d'études professionnelles (DEP en acériculture et d'un outil de promotion Web, le Portail GourmetQuebec.com », a-t-elle ajouté.

Mentionnons que le secteur agroalimentaire occupe une place appréciable dans l'économie de l'Estrie. Ainsi, selon les chiffres de 2003, l'industrie agroalimentaire y procurait du travail à 19 300 personnes, ce qui représentait 14 pour cent de tous les emplois de la région (soit un emploi sur sept). Les 2 756 entreprises agricoles de l'Estrie occupent environ 31 pour cent



LA TRIBUNE, NATHALIE HURDLE

Étaient présents pour annoncer le versement d'un million de dollars pour appuyer le secteur agroalimentaire en Estrie, Claude Boulianger, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE), Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et député de Richmond, Claudine Godin, présidente du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE), et Réal Marcoux, premier vice-président de l'UPA-Estrie.



**Conférence régionale
des élus de l'Estrie**

230, rue King Ouest bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone : (819) 563-1911
Télécopieur : (819) 563-7800
creestrie@creestrie.qc.ca





Conférence régionale
des élus de l'Estrie

230, rue King Ouest bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone : (819) 563-1911
Télécopieur : (819) 563-7800
creestrie@creestrie.qc.ca



GAGNON
GUÉRIN
CROOK

155, boul. Jacques-Cartier Sud
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4

Tél.: (819) 823-2453
Fax : (819) 566-7515

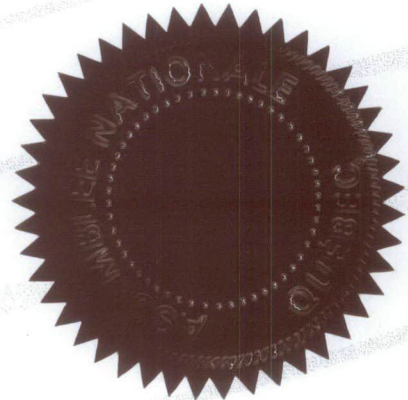
ASSEMBLÉE NATIONALE

no 697-20061122

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES
ÉLUS DE L'ESTRIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2006



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
AU 31 MARS 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Evolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES	
Détails relatifs aux fonds administrés	9



155, boul. Jacques-Cartier Sud
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4

Tél.: (819) 823-2453
Fax : (819) 566-7515

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration de la
**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ESTRIE**

Nous avons vérifié le bilan de la **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE** au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les prévisions des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2006 ont été préparées sur la base des hypothèses comptables, financières et statistiques; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces prévisions.

Gagnon Guérin Crook

Comptables Agréés, s.e.n.c.

Sherbrooke (Québec)

Le 6 juin 2006

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Budget	Réalizations	
	2005-2006	2006 (12 mois)	2005 (10 mois)
PRODUITS			
Subventions du Gouvernement du Québec - Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE) Corporation Fonds d'aide aux entreprises (FAE - Intérêts et garantie de prêts)	- \$	19 161 \$	53 740 \$
Ministère des affaires municipales et des régions (MAMR)			
Fonctionnement	368 686	368 686	268 359
Forum régional "Place aux citoyens"	-	-	30 644
La participation des femmes dans le développement régional	10 000	20 000	-
Plan quinquennal	104 197	104 197	-
Fonds de développement régional (FDR) (Annexe A)	1 153 450	1 103 763	591 382
Fonds de diversification économique régional (FDÉR) (Annexe B)	-	244 257	551 692
Mandats spéciaux (Annexe C)	643 919	643 919	684 396
Ministère de la culture et des communications Le développement de l'offre touristique de la région des Cantons de l'Est (FDOT)	25 000	25 000	25 000
Revenus de gestion	3 500	3 500	3 500
Intérêts	15 000	47 518	26 177
Autres produits	-	-	10 396
	<u>2 323 752</u>	<u>2 580 001</u>	<u>2 245 286</u>
CHARGES			
Corporation Fonds d'aide aux entreprises (FAE - Intérêts et garantie de prêts)	-	19 161	53 740
Fonds de développement régional (FDR) (Annexe A)	1 153 450	1 103 763	591 382
Fonds de diversification économique régional (FDÉR) (Annexe B)	-	244 257	551 692
Mandats spéciaux (Annexe C)	643 919	643 919	684 396
Instances démocratiques (Annexe D)	21 000	16 538	36 144
Rémunération du personnel (Annexe D)	237 980	267 544	162 456
Administration générale (Annexe D)	267 403	283 621	113 312
	<u>2 323 752</u>	<u>2 578 803</u>	<u>2 193 122</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>- \$</u>	<u>1 198 \$</u>	<u>52 164 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006		2005
	Non affectés	Investis en Immo- bilisations	Total (12 mois)
			Total (10 mois)
SOLDE AU DÉBUT	<u>63 718 \$</u>	<u>23 963 \$</u>	<u>87 681 \$</u>
Excédent des produits sur les charges	1 198	-	52 164
Transfert des soldes des fonds du Conseil Régional de Développement de l'Estrie	-	-	35 517
Virement interfonds (Note 4)	<u>7 066</u>	<u>(7 066)</u>	-
	<u>8 264</u>	<u>(7 066)</u>	<u>87 681</u>
SOLDE À LA FIN	<u>71 982 \$</u>	<u>16 897 \$</u>	<u>88 879 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

BILAN

AU 31 MARS 2006

	2006		2005
	Fonds d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations	Total
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	2 006 480 \$	- \$	2 006 480 \$
Débiteurs (Note 5)	45 565	-	45 565
	2 052 045	-	2 052 045
IMMOBILISATIONS (Note 6)	-	16 897	16 897
	<u>2 052 045 \$</u>	<u>16 897 \$</u>	<u>2 068 942 \$</u>
			<u>1 667 981 \$</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (Note 7)	162 965 \$	- \$	162 965 \$
Subventions reportées (Note 8)	1 817 098	-	1 817 098
	1 980 063	-	1 980 063
SOLDES DES FONDS			
Investis en immobilisations	-	16 897	16 897
Non grevés d'affectations	71 982	-	71 982
	71 982	16 897	88 879
	<u>2 052 045 \$</u>	<u>16 897 \$</u>	<u>2 068 942 \$</u>
			<u>1 667 981 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

Provenance (utilisation) des liquidités	<u>2006</u> (12 mois)	<u>2005</u> (10 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 198 \$	52 164 \$
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations	9 747	8 390
Transfert des fonds du Conseil Régional de Développement de l'Estrie (CRD - Estrie)	<u>-</u>	<u>911 211</u>
	10 945	971 765
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	29 636	499 966
Créditeurs	90 263	36 476
Subventions reportées	309 500	62 656
Revenus reportés	<u>-</u>	<u>(2 046)</u>
	440 344	1 568 817
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(2 681)</u>	<u>-</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DE SES ÉQUIVALENTS		
	437 663	1 568 817
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 568 817</u>	<u>-</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>2 006 480 \$</u>	<u>1 568 817 \$</u>

Les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

1- CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Conférence Régionale des Élus de l'Estrie a été constituée en vertu de la Loi sur le Ministère du Développement Économique et Régional et de la Recherche. Elle est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour la région administrative de l'Estrie.

2- COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les revenus et les dépenses afférentes à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations.

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Constatation des produits

La Conférence Régionale des Élus de l'Estrie applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et taux annuels suivants:

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	Solde décroissant	20%
Matériel informatique	Linéaire	20%
Aménagements locatifs	Linéaire	44 mois

c) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses y afférant. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

4- VIREMENTS INTERFONDS

En 2006, un montant de 2 681 \$ (nil en 2005) a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour des acquisitions à titre d'affectations d'origine interne. Les virements interfonds incluent aussi la dépense d'amortissement de 9 747 \$ (8 390 \$ en 2005).

5- DÉBITEURS

	2006	2005
Intérêts courus	- \$	2 996 \$
Taxes de ventes	16 404	9 896
Subventions à recevoir - Gouvernement du Québec - Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE)		
Forum régional "Place aux citoyens"	-	30 644
Corporation Fonds d'Aide aux Entreprises (FAE - intérêts et garantie de prêt)	19 161	-
Ministère des affaires municipales et régions (MAMR)		
La participation des femmes dans le développement régional	10 000	-
Secrétariat à la jeunesse		
Forum jeunesse Estrie	-	14 916
Subventions à recevoir - Gouvernement du Canada - Développement économique du Canada		
Observatoire sur le système régional d'innovation	-	16 749
	<u>45 565 \$</u>	<u>75 201 \$</u>

6- IMMOBILISATIONS

	2006		2005	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	97 632 \$	85 478 \$	12 154 \$	14 128 \$
Matériel informatique	70 001	65 258	4 743	6 344
Aménagements locatifs	9 762	9 762	-	3 491
	<u>177 395 \$</u>	<u>160 498 \$</u>	<u>16 897 \$</u>	<u>23 963 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

7- CRÉDITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Fonds d'administration		
Fournisseurs	51 966 \$	34 059 \$
Frais courus	47 219	19 061
Retenues à la source	<u>15 780</u>	<u>19 582</u>
	114 965	72 702
Projets structurants		
Protection des paysages estriens	8 000	-
Ententes spécifiques		
Milieu scolaire, jeunes et substances psychotropes	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>162 965 \$</u>	<u>72 702 \$</u>

8- SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence Régionale des Élus de l'Estrie par le Gouvernement du Québec et au fonctionnement de l'exercice subséquent. Le détail est le suivant:

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
SOLDE AU DÉBUT	1 507 598 \$	- \$
Transfert du solde du Conseil Régional de Développement de l'Estrie	-	1 444 942
Plus:		
Montants reçus durant l'exercice	2 809 321	2 205 560
Montants à recevoir	29 161	62 309
Moins:		
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(2 528 982)</u>	<u>(2 205 213)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 817 098 \$</u>	<u>1 507 598 \$</u>

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

ANNEXE A

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)	Budget	Réalizations	
	2005-2006	2006 (12 mois)	2005 (10 mois)
PRODUITS - ENTENTES SPÉCIFIQUES ET PROJETS STRUCTURANTS			
Subvention du gouvernement du Québec - Ministère des affaires municipales et des régions (MAMR)			
Ententes spécifiques	386 000 \$	338 500 \$	389 382 \$
Projets structurants	767 450	765 263	202 000
	<u>1 153 450 \$</u>	<u>1 103 763 \$</u>	<u>591 382 \$</u>
CHARGES - ENTENTES SPÉCIFIQUES			
Technologies de l'information et le français d'usage en Amérique	-	- \$	25 000 \$
Développement des échanges et des marchés internationaux	-	-	6 000
Pour une gestion globale et collective de l'eau	-	-	3 870
CIBLE - An II	-	-	9 500
Développement de l'offre touristique	-	70 500	105 300
CIBLE - An III	-	-	25 000
CIBLE - An IV	-	11 000	106 825
CIBLE - An V	-	45 000	-
La participation des femmes dans le développement régional	-	124 000	-
Pour une eau propre en Estrie (RAPPEL)	-	48 000	-
Soutien à la réussite scolaire	-	-	12 640
Implantation d'un système de gestion environnementale en milieu agricole	-	-	21 247
Milieu scolaire, jeunes et substances psychotropes	-	40 000	74 000
	<u>386 000</u>	<u>338 500</u>	<u>389 382</u>
CHARGES - PROJETS STRUCTURANTS			
Salle Léo Boucher - Camp musical d'Asbestos	-	-	6 500
Bureau du film et télévision de l'Estrie - SIGEC	-	-	5 000
Centre cycliste régional - Corp. Corr. Verts de la région d'Asbestos	-	-	8 000
Identification volontaire de puits en milieu agricole UPA - ESTRIE	-	-	5 000
Mise en place ferme de démonstration - TACARA	-	17 000	25 000
Paroles d'hommes - Théâtre des petites lanternes	-	-	5 000
Vieille Gare du Papier	-	-	7 500
Forêt - École en acériculture	-	15 000	45 000
Service intégré du bois de l'Estrie	-	5 000	20 000
	<u>-</u>	<u>37 000 \$</u>	<u>127 000 \$</u>
Solde à reporter	- \$	37 000 \$	127 000 \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

ANNEXE A (suite)

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) CHARGES - PROJETS STRUCTURANTS (suite)	Budget	Réalizations	
	2005-2006	2006 (12 mois)	2005 (10 mois)
Solde reporté	-	37 000	127 000
Démarrage de la MFR Commerce Tourisme de la région de Mégantic	-	-	20 000
Chaire de recherche sur la forêt des Cantons de l'Est	-	12 050	55 000
Restauration Berge Sud-est - Sherbrooke Cité des Rivières	-	10 000	-
Observatoire sur le système régional d'innovation en Estrie	-	28 000	-
Pérénisation de l'infrastructure - Sentiers de l'Estrie	-	6 000	-
Les chemins du pouvoir en Estrie - P.É.P.I.N.E.S.	-	2 774	-
Lien aérien Sherbrooke-Toronto	-	50 000	-
Incubateur du Centre de développement des biotechnologies	-	80 000	-
Pour une eau propre en Estrie (RAPPEL)	-	96 000	-
Comité du Patrimoine paysager Estrien - Protection des paysages Estriens	-	33 000	-
Parc découverte - nature Baldwin	-	100 000	-
Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond Inc. - Gare Intermodale de Richmond - Phase II	-	90 000	-
Centre de tri et de récupération de la région Sherbrookoise	-	80 000	-
ACCORD (Créneau émergent micro électronique)	-	10 439	-
Étude de faisabilité "Sauvegarde du Québec Central"	-	25 000	-
Le développement coopératif par l'emploi	-	25 000	-
Musée de la nature et des sciences - Centre de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est	-	15 000	-
Appui à la mise en marché des produits régionaux de l'Estrie	-	65 000	-
	<u>767 450</u>	<u>765 263</u>	<u>202 000</u>
TOTAL CHARGES - FDR ENTENTES SPÉCIFIQUES ET PROJETS STRUCTURANTS	<u>1 153 450 \$</u>	<u>1 103 763 \$</u>	<u>591 382 \$</u>

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

ANNEXE B

FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (FDÉR) PRODUITS	Budget	Réalizations	
	2005-2006	2006 (12 mois)	2005 (10 mois)
Subvention du gouvernement du Québec - Ministère des affaires municipales et des régions (MAMR)	- \$	244 257 \$	551 692 \$
CHARGES			
Création d'un lien aérien Sherbrooke - Toronto	-	- \$	16 550 \$
Centre régional de foires industrielles - Field House	-	-	17 000
Usine-pilote pour la fermentation végétale sans pasteurisation	-	33 334	33 333
Étude de faisabilité concept touristique (HSF)	-	-	14 836
Technique d'extraction de colostrum	-	-	20 000
Étude de preuve de concept de capteurs- Telarom-Med	-	10 000	15 000
Indicateurs du système régional d'innovation	-	-	10 000
Interface en technologie alimentaire	-	-	34 802
Développement de produits lipidiques de pointe	-	-	25 000
Étude de validation d'usine de fabrication de barquettes en bois	-	-	6 660
Études de marché et de pré-faisabilité pour un établissement hôtelier dans le Val St-François	-	-	1 000
Étude de faisabilité pour la construction d'une usine de co-génération et de pro-énergétique à Westbury	-	-	30 666
Étude sur l'évolution de la production agricole dans la MRC de Coaticook	-	-	7 645
Gare intermodale de Richmond	-	-	15 000
Consolidation du service intégré du bois (SIB) pour l'industrie et la transformation du bois en Estrie	-	-	5 000
Valeur ajoutée à la bille de bois dans la MRC du Haut St-François	-	-	18 000
Étude d'opportunités de divers. écon. de la MRC du Granit Phase II	-	-	10 000
Mise en branle d'un service de Trolley Région Magog Orford	-	-	50 000
Développement de projecteurs pour éclairage rural extérieur	-	-	30 500
Pôle touristique de la Rivière aux Saumons	-	12 500	37 500
Usine Pilote de collagène d'origine marine	-	-	35 000
Solde à reporter	-	55 834	433 492

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

<u>ANNEXE B (suite)</u>	<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
	<u>2005-2006</u>	<u>2006</u> (12 mois)	<u>2005</u> (10 mois)
FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (FDÉR) (suite)			
CHARGES (suite)			
Solde reporté	-	55 834	433 492
Pôle d'excellence technologique de l'Estrie	-	10 000	25 700
Plan de développement et de commercialisation du secteur biomédical	-	-	25 000
Centre de développement des biotechnologies de Sherbrooke	-	-	30 000
Étude préliminaire pour la construction d'un pavillon d'accueil et un centre d'éducation	-	12 500	37 500
Viandes sélectionnées des cantons - II	-	18 376	-
Étude sur le traitement de la mammite bovine	-	25 000	-
Étude d'un système de traçabilité pour viande bovine	-	37 492	-
Maison de l'environnement	-	20 000	-
Mise en œuvre du certificat d'aptitude ferroviaire	-	10 000	-
Domestication et contrôle de la reproduction perchaude	-	10 000	-
Fonds de diversification économique (Mégantic)	-	15 000	-
Plan de diversification de Memphrémagog (secteur Ouest)	-	30 055	-
	<u>- \$</u>	<u>244 257 \$</u>	<u>551 692 \$</u>

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

ANNEXE C

MANDATS SPÉCIAUX

	2006			2005	
	Forum Jeunesse Estrie	Observatoire sur le système régional d'innovation	Commission forestière régionale	Total	Total
PRODUITS					
Subventions	591 928 \$	51 609 \$	382 \$	643 919 \$	684 396 \$
CHARGES					
Salaires et contributions de l'employeur	126 038	49 307	-	175 345	204 950
Déplacements et représentation	6 542	918	-	7 460	9 858
Frais de réunions	1 787	278	293	2 358	2 230
Frais de bureau, papeterie et reproduction	1 930	1 106	-	3 036	5 516
Télécommunications	223	-	-	223	242
Projets spéciaux					
- Opération Prends ta place	6 999	-	-	6 999	4 514
- Élections municipales	3 583	-	-	3 583	-
- Mission en Belgique	1 625	-	-	1 625	-
Portrait et planification stratégique	2 326	-	-	2 326	-
Loyer	-	-	89	89	-
Publicité - Promotion	3 220	-	-	3 220	480
Frais de formation	2 119	-	-	2 119	1 030
Frais de gestion	3 500	-	-	3 500	3 500
FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ)					
- Fonctionnement	421	-	-	421	1 242
- Aide financière aux projets locaux et régionaux	431 615	-	-	431 615	449 975
CONTACT JEUNESSE					
- Fonctionnement	-	-	-	-	859
	<u>591 928 \$</u>	<u>51 609 \$</u>	<u>382 \$</u>	<u>643 919 \$</u>	<u>684 396 \$</u>
RÉSULTAT NET	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2006

ANNEXE D

	Budget	Réalizations	
	2005-2006	2006 (12 mois)	2005 (10 mois)
INSTANCES DÉMOCRATIQUES			
Frais de déplacement	13 500 \$	4 970 \$	534 \$
Frais de représentation et congrès	2 500	1 138	432
Frais de réunions	5 000	10 430	4 534
Forum régional "Place aux citoyens"	-	-	30 644
	<u>21 000 \$</u>	<u>16 538 \$</u>	<u>36 144 \$</u>
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL			
Salaires	206 940	216 838	140 390
Contributions de l'employeur	31 040	50 706	22 066
	<u>237 980 \$</u>	<u>267 544 \$</u>	<u>162 456 \$</u>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Contractuels	7 000	7 899	306
Loyer et dépenses afférentes	50 356	53 343	40 330
Frais de déplacement et représentation	9 600	12 381	8 905
Frais de bureau	11 000	17 157	12 348
Télécommunications	4 200	8 668	6 959
Publicité et information	1 500	5 857	4 497
Formation et perfectionnement	3 000	1 022	478
Assurances	1 150	1 503	1 367
Cotisations	250	-	-
Honoraires professionnels	6 500	6 939	4 655
Études, recherches, urgences, besoins spéciaux	30 000	9 795	-
Intérêts et frais de banque	150	113	77
La participation des femmes dans le développement régional	10 000	20 000	-
Matériel informatique	2 500	-	-
Mobilier et équipement de bureau	1 000	-	-
Plan quinquennal	104 197	104 197	-
Tourisme Cantons de l'Est (FDOT)	25 000	25 000	25 000
Amortissement			
- Mobilier et équipement de bureau	-	2 935	2 669
- Matériel informatique	-	3 321	3 606
- Aménagements locatifs	-	3 491	2 115
	<u>267 403 \$</u>	<u>283 621 \$</u>	<u>113 312 \$</u>